



PERSICARIA POLYSTACHYA (KOENIGIA POLYSTACHYA, PERSICARIA WALLICHII)

Noms communs : Renouée à nombreux épis, Renouée de l'Himalaya

Catégorie : FLORE

Famille : Polygonaceae

Milieu : Berges de rivières

Origine géographique : Extrême-Orient

Nom Anglais : Himalayan knotweed

Auteur : H.Gross, 1913

Introduction en France : Métropole, Saint-Pierre-et-Miquelon

MODALITÉS DE GESTION

Plusieurs modalités de gestions sont décrites par Soll (2004). La fauche peut être réalisée manuellement à l'aide de machettes, de sécateurs ou de fauches. La plante doit être coupée le plus près possible du sol et les opérations doivent être répétées toutes les deux-trois semaines d'avril à août. Les plantes ne doivent pas dépasser 15 cm de haut et la fauche doit être pratiquée pendant au moins deux ou trois ans pour obtenir des résultats. Les matières extraites doivent être gérées correctement et apportées en déchetterie en sécurisant les dépôts. La fauche mécanique peut également être envisagée, en suivant le même protocole (CABI, 2019).

Sur substrat meuble, il est possible d'arracher manuellement la renouée en veillant à retirer le plus de racines possible. Plusieurs passages sont obligatoires et les jeunes pousses doivent être supprimées.

Du bâchage peut également être mis en place sur les petites populations (Soll, 2004). La bâche doit recouvrir toute la zone traitée et aller au delà, jusqu'à 7 m ; elle doit être maintenue pendant au moins deux ans.

Le pâturage est possible car les chèvres et les bovins consomment la plante, toutefois l'étude de Miller, Tarasoff & Salmon (2021) dans la région de Vancouver (Canada), déconseille cette méthode car le pâturage peut contribuer à une propagation accrue de la plante.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'espèce a été introduite pour l'ornement et est encore vendue en jardinerie. La Renouée de l'Himalaya a été introduite en Grande-Bretagne en 1900 et son premier signalement dans les milieux naturels date de 1917. En Belgique, l'espèce a été introduite en 1898 (CABI, 2016). En France, la première observation documentée date de 1915, dans le département du Loiret (SIFlore). Elle est actuellement dispersée sur le territoire français et est présente surtout en Bretagne et en Normandie, où elle est considérée comme envahissante (Fried, 2012).

Par son feuillage très dense, la Renouée de l'Himalaya entre en forte compétition pour la lumière avec la flore indigène. Sa croissance rapide et sa reproduction végétative permettent l'installation de populations denses et monospécifiques. Des risques d'érosion de la berge sont à craindre lorsque des peuplements se développent le long des cours d'eau (Fried, 2012). Aucune étude connue n'a évalué scientifiquement l'impact de *K. polystachya* sur la biodiversité indigène et les services écosystémiques connexes dans son aire d'introduction (EPP0, 2021). Cependant, des études menées dans l'aire de répartition naturelle montrent une diminution de la biodiversité là où l'espèce est abondante (Negi *et al.*, 2021).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions :

Date de rédaction : 25/02/2022, version 2

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion connu actuellement. [Guide d'identification du bassin Loire-Bretagne](#)

[Tela Botanica](#)

[InvMed](#)

[Invasive species in Belgium](#)

[INPN](#)

[CABI](#)

[EPPO](#)

[GB NNS](#)

[Soll J, 2004. Controlling knotweed \(*Polygonum cuspidatum*, *P. sachalinense*, *P. polystachyum* and hybrids\) in the Pacific Northwest. Portland, Oregon, USA: Nature Conservancy, Oregon Field Office. 15 pp.](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[Miller, A.J., Tarasoff, C., Salmon, T. 2021. Feasibility of Targeted Invasive Plant Grazing in Metro Vancouver.](#)

Negi, V. S., Maletha, A., Pathak, R., & Maikhuri, R. K. 2021. Expansion of a native species and its impacts on alpine ecosystems, Indian Himalaya. *Biologia*, 76(3), 889-899.

[Koenigia polystachya \(Wall. ex Meisn.\) T.M.Schust. & Reveal. Risk assessment template developed under the "Study on Invasive Alien Species - Development of risk assessments to tackle priority species and enhance prevention"](#)

Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#)

CITATION

GT IBMA. 2016. *Persicaria polystacha* (*Koenigia polystachya*, *Persicaria wallichii*). Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

